
**PÔLE
ESPOIR
DE JUDO
PAYS DE LA LOIRE**



DOSSIER DE PRÉSENTATION 2025 / 2026

**PÔLE ESPOIR
DES PAYS DE LA LOIRE**

QUI SOMMES NOUS ?

Le Pôle Espoir est une structure d'entraînement **labellisée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports** qui fait partie intégrante du dispositif du sport de haut niveau de France Judo. Cette structure accueille, dans sa majorité, une population de cadets et cadettes. Elle est **chargée de développer et de perfectionner le bagage technique** ainsi que **les qualités physiques et psychologiques** des jeunes judokas.

Le Pôle Espoir des Pays de la Loire a pour missions :

- **de détecter** les judokas à fort potentiel de la Ligue
- **de former** les cadet(te)s et Juniors de niveau interrégional et national
- **de permettre** aux meilleurs athlètes d'intégrer les groupes et équipes de France tout en réussissant leur scolarité et leur vie personnelle.

Le Pôle Espoir des Pays de la Loire est situé en Loire Atlantique à **Nantes**.



LE PÔLE ESPOIR

Le Pôle Espoir est un support pour les clubs formateurs ligériens. Nous mettons tout en œuvre pour permettre aux jeunes sportifs de concilier leurs études, leur passion et leur développement personnel dans les meilleures conditions.

Le suivi médical :



1 Médecin présent une fois par semaine.



Informations générales et entretien individualisé avec un diététicien (sur demande).



2 Kinésithérapeutes présents deux fois par semaine.



Entretien avec psychologue.
(Sur demande)



Facilité pour obtenir des **rendez-vous IRM, radio, scanner**

SUIVI ATHLÈTE

- Technique/physique/tactique
- La diversification des partenaires
- L'accès aux tournois et stages labellisés
- Des formations propres à notre pratique (KATA, arbitrages...)
- Un passage de grade réservé au Pôle

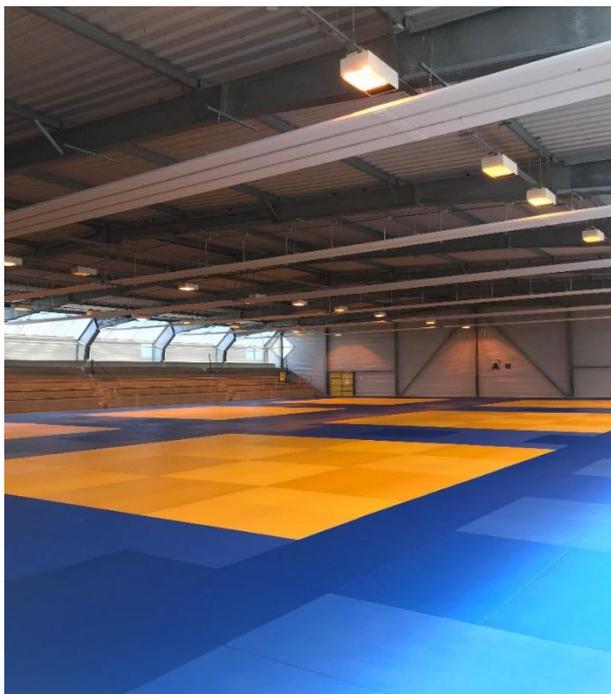
SUIVI SCOLAIRE

- 1 personne chargée du suivi scolaire (Collège/Lycée)
- Présence aux conseils de classe
- Relations hebdomadaires avec les enseignants et vie scolaire
- Des heures d'études

La structure dispose :

- Dojo du Croissant : 4 surfaces de combat
- Dojo Universitaire : 2 surfaces de combat
- Une salle de musculation

Tous ces équipements ont un accès direct à pied depuis l'internat et les établissements scolaires.



LE PÔLE ESPOIR VOUS PROPOSE

LA FORMATION SCOLAIRE

- L'entraînement intensif et la participation aux compétitions avec un **aménagement de l'emploi du temps**, du régime scolaire et éventuellement du calendrier des examens.
- Les enseignants ayant en charge les sportifs **adaptent leur démarche pédagogique afin de personnaliser l'apprentissage de l'élève**, de lui garantir davantage d'autonomie et de faciliter la réussite de son projet scolaire personnel.
- La mise en place de **cours de soutien** ou de rattrapage est possible, selon les besoins.

L'INTERNAT

Les élèves sportifs du Pôle Espoir ont accès à l'internat (sous conditions) et sont scolarisés en priorité au collège et lycée La Colinière, mais aussi au lycée St Félix.

Il y a possibilité d'intégrer l'internat le dimanche soir (Lycée La Colinière).

Chaque élève interne doit obligatoirement avoir un correspondant dont le domicile est rapidement accessible par les transports en commun ou situé à proximité de l'internat.

LA FORMATION SPORTIVE

- Entraînement intensif de 12 à 16 heures par semaine.
- Participation aux tournois labellisés et compétitions fédérales (sur sélections).
- Participation aux stages organisés par la Fédération de Judo et par les Pôles.
- Suivi individuel
- Formation propre à notre discipline

Les Judokas restent licenciés dans leur club et représentent celui-ci lors des compétitions.

LE SUIVI MEDICAL

- Les fédérations sportives sont chargées d'assurer la surveillance médicale des Sportifs de Haut Niveau (SHN). Ce suivi s'exerce dans le sens préventif tant pour ce qui concerne les risques inhérents à la pratique du sport de haut niveau que pour les risques liés à des pratiques de dopage.
- Le suivi médical est sous la responsabilité du Médecin du Pôle.
- Les kinésithérapeutes, l'ostéopathe et le médecin sont présents deux fois par semaine, durant l'entraînement du mardi et du jeudi.
- Une psychologue ainsi qu'un diététicien peuvent assurer un suivi tout au long de la saison, sur demande.

LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Collège et Lycée La Colinière
129 rue du Landreau - 44319 NANTES
Tel : 02 40 93 93 33

<https://coliniere.paysdelaloire.e-lyco.fr>



Collège et Lycée St Félix
27 rue du Ballet - 44001 NANTES Cedex 1
Tel : 02 44 76 35 00

<https://stfelixlasalle.fr/>



UNE SEMAINE TYPE AU PÔLE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		Docteur/Kiné		Kiné/OSTéo	
		Scolaire			
MATINEE	Scolaire	TOUS 10h-12h30 Tech indiv/ Prépa phy. Joris/Adrien	Scolaire	Scolaire	Scolaire
APRES-MIDI 1	Scolaire	Scolaire	Tous 14h-15h Prépa phy. Joris/Adrien	Scolaire	Scolaire
APRES-MIDI 2	Tous 16h30-18h30 JUDO Joris	Tous 17h-18h Technique /Muscu Dojo Adrien/Joris	Tous 15h-17h CPS Min/Cad 17h-18h30 Juniors Adrien/Olivier/Joris	Tous 17h45-18h45 Technique/Muscu Dojo Olivier/Joris/Adrien	Tous _(selon EDT) 15h-18h JUDO Joris/ Adrien
SOIR	Tous 20h20-22h JUDO UNIV Joris	Tous 18h-20h CPS JUDO Joris / Adrien /Olivier	Etude/Soutien	Tous 18h45-20h45 CPS JUDO Joris/Olivier/Adrien	Club

COÛT ET FINANCEMENT : TARIFS PRÉVISIONNELS 2025 / 2026

Les tarifs ci-dessous sont ceux de l'année scolaire 2024 - 2025.

Le coût d'une année est variable en fonction de l'établissement où l'on est scolarisé.

POUR TOUS LES JUDOKAS DU POLE :

Frais de fonctionnement de la structure : 600 €

(somme à verser à la Ligue PDL)

600 € payable sur Hello Asso, en 3x200 € si besoin.

INTERNAT : (les tarifs donnés sont ceux de 2024/2025 pour chaque établissement ; ils sont donnés à titre indicatif et susceptibles d'être modifiés)

Collège et Lycée La Colinière :

- ❖ 5 jours : 2 070,10 € pour l'année (hébergement + repas du soir et petit déjeuner)
- ❖ 4 jours : 1 775 € pour l'année (hébergement + repas du soir et petit déjeuner)

Collège et Lycée St Félix :

- ❖ 3 127 € pour l'année (hébergement + repas du soir et petit déjeuner)

LES RÉSULTATS

SAISON 2021 / 2022

5 Médailles au Test Match Nationaux Cadet/tes :

- 1 Titre de Champion de France
- 2 Vice-Champion de France
- 3 Médailles de Bronze
- 5 Cinquièmes
- 1 Septième

3 sélectionnés au Championnat d'Europe cadet/te :

- 1 Champion d'Europe

2 sélectionnés au Championnat du Monde cadet/te :

- 2 Champions du Monde

Championnat de France Juniors :

- 1 Médaille de Bronze
- 1 Cinquième
- 1 Septième

1 Entrée à l'INSEP

SAISON 2022 / 2023

2 Médailles au Championnat de France Cadet/tes :

- 1 Titre de Champion de France
- 1 Médaille de Bronze
- 2 Cinquièmes
- 1 Septième

1 sélectionnés au Championnat d'Europe cadet/te

Championnat de France Juniors :

- 1 Titre de Champion de France
- 2 Vice-Champion de France
- 1 Cinquième

1 Entrée à l'INSEP

SAISON 2023 / 2024

2 Médailles au Championnat de France Cadet/tes :

- 2 Médailles de Bronze
- 4 Cinquièmes

1 sélectionné en Equipe de France cadet/te

Championnat de France Juniors :

- 1 Médaille de Bronze
- 1 Cinquième
- 1 Septième

Résultats scolaires :
100 % de réussite au BAC en 2022,2023 et 2024
Aucun redoublement.

LE RECRUTEMENT

Cette année, le recrutement concernera les judokas dont les années de naissance sont les suivantes :

2011 (Cadet 1*) / 2010 (Cadets 2*) / 2009 (Cadets 3*) / exceptionnellement 2008 (Junior 1*)

*Catégorie d'âge en septembre 2025

L'intégration d'un sportif dans une structure « Pôle » comprend trois étapes successives :

Étape 1 : Le recrutement sportif :

Le niveau sportif minimum exigé pour postuler au Pôle est « régional ».

Les candidatures se font directement sur internet via un lien Googleform disponible sur le **site:www.judo-pdl.fr** de la Ligue Pays de la Loire dans la rubrique « **Pôle Espoir** ».

Le retour des dossiers est fixé au Lundi 31 Mars.

Après études des dossiers, les **candidats seront sélectionnés pour effectuer un stage de détection** et recrutement qui se déroulera **du lundi 14 au mercredi 16 avril (sur convocation par mail)**.

Les résultats en compétition, la prestation lors des tests de sélection sont les principaux critères de la sélection sportive. S'ajoute à ces deux critères l'étude des bulletins scolaires.

Etape 2 : **Le recrutement scolaire :**

Le responsable du Pôle présente les dossiers retenus sportivement aux différents chefs d'établissements lors des commissions pédagogiques.

Les chefs d'établissements et les équipes pédagogiques donnent un avis sur les orientations possibles en fonction des résultats, des appréciations et du comportement mentionné sur les bulletins scolaires.

Si le dossier scolaire est accepté, les candidats seront intégrés dans le collège ou le lycée selon des modalités spécifiques à chaque établissement après validation du rectorat.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités par l'établissement.

Etape 3 : **L'examen médical d'aptitude :**

Celui-ci **permet de déterminer l'aptitude à poursuivre ou non un entraînement intensif. Il est obligatoire pour commencer l'année.** Il est réalisé après l'inscription au Pôle, durant les grandes vacances auprès du médecin du Pôle – Dr.GABORIT (Saint Herblain).



Yahn et Zacharie – Champion du Monde Cadets 2022

PROCÉDURE CANDIDATURE 2025/2026

Simple et en quelques clics !

Sur le site: <https://pays-de-la-loire-judo.ffjudo.com>
dans la rubrique "Le Haut Niveau »



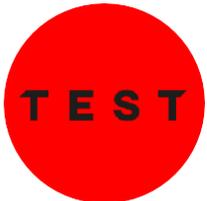
Vous trouverez le dossier de présentation du Pôle Espoir.



Cliquez sur le lien « Candidature 2025 / 2026 », suivez les indications, remplissez les champs et n'oubliez pas les pièces obligatoires.



Le retour des dossiers est fixé au lundi 31 mars. Après cette date, vous recevrez un mail qui stipulera la recevabilité ou non de votre candidature.



Si votre candidature est retenue, vous devrez vous rendre disponible du 14 au 16 avril 2025 pour les tests de sélection. Une convocation par mail vous sera alors adressée.

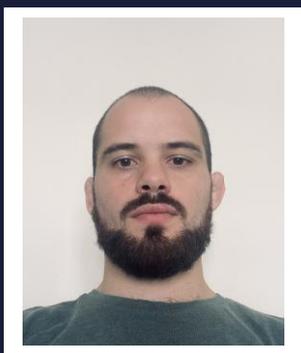
L'ENCADREMENT

Joris GUILLOT-ROSSELOT

Responsable Technique du Pôle

Tél: 07 73 05 68 18

Mail: joris.guillot.rosselot@gmail.com



Adrien LELIEVRE

Entraîneur adjoint



Olivier FRABOULET

Conseiller Technique Loire-Atlantique

Tél: 06 20 27 11 04

Mail: olivier-fraboulet@orange.fr

Pour tout renseignement complémentaire,
contactez :

Ligue de Judo des Pays de la Loire

Tél: 02 41 73 32 55 / Mail : liguejudo.paysdelaloire@gmail.com